N° 60

errissien

Bulletin d'Informations Municipales

N° 60

Dossier

De la culture des champs... à cela culture des esprits.

page 8

Album

Marathon photo numérique Fnac Ville de Serris.

page 20

Coup d'œil

Espaces verts, une gestion différenciée.

page 32

Sport

Fin de saison sportive.

page 36

Au quotidien

Prévention routière : nos aînés en formation continue.

page 44

De la culture des champs... à la culture des esprits



Serris

www.mairie-serris.net

Info Mairie







• Mairie du Bourg de Serris



• Hôtel de Ville de Serris 2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris 77 706 Marne la Vallée cedex 4 Tél.: 0160435200 - Fax: 0160430813



12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris Tél.: 01 60 43 66 80 - Fax: 01 60 43 10 66

Accueil Hôtel de Ville:

Lundi:14h00-18h00

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Accueil Mairie du Bourg:

Lundi:14h00-18h00

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net

Coordonnées des services municipaux Hôtel de Ville

• Service Maëlis:

Tél.: 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur) Courriel: maelis@mairie-serris.net

Le service Maëlis fonctionne comme un guichet unique. Il permet aux familles de s'inscrire et de régler: les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les Services municipaux. Rechargement du compte de la Carte Imagine. Calcul du quotient familial. Attestation pour déclarations d'impôts.

- Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme: Tél.: 01 60 43 67 63 Courriel: amenagement@mairie-serris.net
- Service Social: Tél.: 01 60 43 52 38 Courriel: d.durdon@mairie-serris.net

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'Allocation Spéciale Vieillesse, les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.

Mairie du Bourg

- Service Fêtes et Animation : Tél.: 01 60 43 66 90 Courriel: n.chevalier@mairie-serris.net
- Police Municipale: Tél.: 01 60 43 27 15 Courriel: police.municipale@mairie-serris.net
- Services Techniques: Tél.: 01 60 43 66 81 Courriel: s-technique@mairie-serris.net

Informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public et les demandes de conteneurs pour les ordures ménagères. Location de salles pour les particuliers.

Ferme des Communes

• Service Culturel: Tél.: 01 60 43 25 21 Courriel: culture@mairie-serris.net

Du mercredi 15 juillet au vendredi 14 août 2009, les horaires d'accueil du public à l'Hôtel de Ville et à la Marie du Bourg seront les suivants :

- Lundi: de 13 h00 à 17 h00 (permanence téléphonique de 8 h00 à 12 h00)
- -- Du mardi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- Samedi: de 9 h o o à 12 h o o (seul le service État Civil, à l'Hôtel de Ville, sera ouvert le samedi matin)

Attention: durant cette période, le service Maëlis sera ouvert uniquement l'après-midi.

Depuis le 25 mai 2009, le service État Civil vous accueille pour vos demandes de passeport biométrique.

Après quelque temps d'adaptation et quelques problèmes techniques à régler, le service État Civil a décidé, pour faciliter vos démarches, de vous accueillir sur rendezvous, du lundi après-midi au samedi matin.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

ÉQUIPEMENTS: PROGRAMMATION 2009-2010



Piscine. intercommunale



Édito

Denis Gayaudon, Maire de Serris



La saison estivale, synonyme de congés pour les uns, est aussi signe de travaux pour d'autres. Pendant cette période un peu plus calme en terme de fréquentation des équipements, notamment dans nos écoles et sur nos voies communales, se déroulent des chantiers d'embellissement et de mise aux normes plus faciles à réaliser en engendrant le moins de gêne possible.

Ainsi, la rue Émile Cloud, important axe de circulation de notre commune, fait l'objet d'une réhabilitation dans sa partie située entre la rue de Magny et la route de Meaux; l'objectif recherché étant de faciliter les différents modes de circulations douces (piétons, cycles...) tout en renforçant la sécurité par la maîtrise de la vitesse des véhicules à moteur.

Ce programme d'aménagement estival intègre également les **travaux de finition de notre nouvelle crèche municipale Terre d'éveil**, notre troisième équipement municipal dédié à la petite enfance. Cette nouvelle structure portée par le SAN du Val d'Europe et par la Ville de Serris accueillera des enfants de 0 à 3 ans dès le mois de septembre.

Nos services municipaux sont également mobilisés pour répondre au mieux aux **nombreuses demandes de délivrance de passeports biométriques**, Serris étant ville pilote dans ce domaine.

Nous avons également souhaité proposer tout l'été des stages, des séjours et des animations dans nos structures enfance-jeunesse, dans nos équipements sportifs ou même sur des sites à l'extérieur de la commune.

Par ailleurs, la saison estivale, riches d'événements, avec par exemple la **Fête de la musique à laquelle vous avez répondu présent** en nombre s'est poursuivie par de **multiples rendez-vous comme l'incontournable bal du 13 juillet et son banquet républicain** ouverts à tous les Serrissiens.

En parallèle de ces moments festifs, la ville se prépare pour que la rentrée se déroule sous les meilleurs auspices. Ainsi, vous retrouverez dimanche 6 septembre, notre traditionnelle foire aux greniers qui s'installera cette année route de Meaux et le samedi 12 septembre le Forum des associations, qui se tiendra dans la salle de spectacle Alfred de Musset.

Vous pourrez aussi découvrir bientôt la saison culturelle 2009-2010. Elle s'inscrit pleinement dans notre volonté de construire un lien de confiance avec le public par une programmation diversifiée de qualité qui puisse être, pour chacune et chacun d'entre vous, sources de plaisir et d'émotion.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été.

Denis Gayaudon,

Maire de Serris.

Le Serrissien

Directeur de la publication:

 Denis Gayaudon,
 Maire de Serris.

Comité de rédaction

Frédéric Balluet, Geneviève Chaffard, Martine Offroy, Luc Chevalier, Sylvie Audrain, Anicet Fabriano, Philippe Richard, Edwige Colombet, Xavier Lanéry.

Secrétariat de rédaction

Service Communication: Nicolas Humbert, Katell Hellegouarc'h.

• Photos :

Service Communication

Conception graphique:
 Service Communication.

Impression:

Imp. Concept Promotion Tél.: 01 60 42 44 40.

Tirage:

4000 ex. Dépôt légal : 3^e trimestre 2009



EN VUE, TRÈS VITE

- Foire aux Greniers
 & Forum des Associations
- Planète Sport
- Journée du Patrimoine 2009

DOSSIER

 De la culture des champs à la Culture des esprits
 Par Geneviève CHAFFARD,

Maire Adjointe chargée de la Culture

- À l'échelle du territoire, on aime aussi la culture...
- La Culture dans les écoles : projet théâtre à Robert DOISNEAU
- Saison culturelle 2009-2010

L'ALBUM DE SERRIS

16

- Les ateliers s'exposent
- L'École de musique au temps des 70's
- Fête de la musique 2009 : éclectique et dynamique
- Marathon Photo Numérique Fnac Ville de Serris
- Quand les bébés rencontrent les aînés
- D'une fresque à l'autre
- Fin d'année scolaire : le temps des kermesses
- Le Quartier en Fête

Encart:

Cartes postales de Serris

(Photos prises lors du Marathon Photo Numérique Fnac-Ville de Serris)

21

COUP D'ŒIL

- Espaces verts, une gestion différenciée
- Travaux rue Émile Cloud

32

SPORTS

- Planète Sport : fin de saison
- Fin de saison sportive



DÉMOCRATIE

- Délibération du Conseil Municipal
- Élections Européennes : les résultats complets
- Tribunes

AU QUOTIDIEN

■ Prévention routière: nos aînés en formation continue

44



En Vue très vite

À l'affiche

4

Foire aux Greniers et Forum des Associations

Les traditionnelles animations de rentrée reviennent; nouveauté cette année, le Forum des Associations et la Foire aux Greniers sont organisés sur 2 dates distinctes.



Dimanche 6 septembre 2009, de 9 h 00 à 18 h 00, route de Meaux.

Inscription à l'Hôtel de Ville de Serris, du 11 juillet au 29 août inclus, tous les samedis matin (hors jours fériés) de 9 h 00 à 12 h 00.

Tarifs: (minimum 2 m linéaires)

- 4 euros le mètre linéaire pour les Serrissiens
- 6 euros le mètre linéaire pour les extérieurs
- 32 euros le mètre linéaire pour les professionnels.

Buvette et restauration sur place.
Structure gonflable gratuite
pour les enfants.

Pièces à fournir:

- justificatif de domicile,
- pièce d'identité,
- paiement intégral à la réservation (Les chèques sont à établir à l'ordre du "Trésor Public")
- le règlement (remis lors de l'inscription) signé, lu et approuvé,
- l'attestation (remise lors de l'inscription) signée, lue et approuvée.





Forum des Associations

Samedi 12 septembre, de 10 h 00 à 1 h 00 Salle de spectacle Alfred de Musset - Ferme des Communes

Venez à la rencontre des associations de Serris, lors de la 8º édition du Forum des Associations (sportives, culturelles, festives et ludiques), le samedi 12 septembre 2009, de 10 h 00 à 18 h 00, salle Alfred de Musset - Ferme des Communes.

Le Forum des Associations sera suivi de la cérémonie de remise des récompenses aux associations sportives.



Pratique sportive libre

Les équipements sportifs à l'heure d'été

Stade de l'Hermière

Du lundi 6 juillet au jeudi 13 août 2009.

Ouverture du stade aux Serrissiens, les lundis, mercredis et vendredis, de 18 h 30 à 22 h 30.

Football

Gymnase Éric Tabarly

Du mardi 7 juillet au vendredi 14 août 2009.

Ouverture du gymnase aux Serrissiens, les mardis et jeudi, de 18 h 30 à 22 h 30.

Badminton, handball, basket-ball, tennis de table, volley-ball.

Réservé aux Serrissiens.

Les équipements seront gardiennés. Des chaussures propres sont exigées pour pratiquer les activités au gymnase Éric Tabarly.

Planète Sport

- Reprise de l'École Multisports le lundi 14 septembre.
- Des activités sportives encadrées par des éducateurs diplômés d'État et abordées de façon ludique:
 - jeux collectifs,
 - jeux d'opposition,
 - jeux athlétiques, jeux de pleine nature,
 - jeux de raquettes (badminton, tennis, etc.),
 - jeux gymniques.

Planning prévisionnel:

- Baby Gym 4/5 ans: le mercredi ou le samedi matin,
- 6/8 ans et 9/11 ans: le mercredi matin,
- 6/11 ans: 2 séances par semaine après l'école.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au service Maëlis.

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année scolaire. (sous certaines conditions)



Stages multisports Planète Sport…

STAGES MULTISPORTS ÉTÉ 2009

■ 8 - 12 ans : Du 20 au 24 juillet :

Activités: Escalade, course d'orientation, hockey sur gazon, olympiades, tir à l'arc, kin ball **Sortie:** Canoë à la base de loisirs de Jablines.

■ 8 - 12 ans: Du 24 août au 2 septembre:

Activité: Football, loupat-ball, kin ball, hand-herbe, volley, ultimate, tchouk-ball, tournoi sportif, ...

Sortie: Accrobranche.

Retrait des dossiers, renseignements et inscriptions auprès du service Maëlis à l'Hôtel de Ville de Serris, et sur le site internet www.mairie-serris.net rubrique téléchargements. Tél.: 01 60 43 67 92. Courriel: maelis@mairie-serris.net

Encore quelques places disponibles

En Vue très vite

À l'affiche

6

Journée du Patrimoine 2009

Journée du Patrimoine, samedi 19 septembre, de 14 h 00 à 18 h 00.

En septembre prochain, auront lieu les 26° Journées européennes du patrimoine. Cette année, le thème de cette édition sera : "un Patrimoine accessible à Tous".

Pour promouvoir cet événement, notre patrimoine bâti, moderne mais accessible sera ouvert le samedi 19 septembre.

L'hôtel de ville, le centre culturel de la Ferme des Communes et la nouvelle crèche "Terre d'Éveil" vous accueilleront de 14 h 00 à 18 h 00.

À la Mairie du Bourg seront présentés les travaux réalisés dans la rue Émile Cloud et notamment les aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

L'après-midi, ponctuée de projections de films, s'achèvera autour d'un pot de l'amitié, à la Mairie du Bourg.

N'hésitez pas à venir découvrir l'accessibilité de nos bâtiments communaux !

Vous retrouverez le programme complet de cette manifestation en septembre.



Recherche logements pour étudiants

Pour la prochaine rentrée scolaire, l'université de Marne-la-Vallée recherche des logements pour ses étudiants.

Si vous disposez de logements disponibles, merci de prendre contact avec l'université.

Université Paris Est Marne-la-Vallée Bâtiment : ERASME Adresse : 6/8 cours du Danube 77 700 Serris www.univ-mlv.fr

Rencontres pour l'emploi

17º édition des Rencontres pour l'Emploi Jeudi 1ºroctobre, de 10 h 00 à 18 h 30 Centrex 15, rue Bouquet 77 185 Lognes

Rencontrez plus de 60 entreprises qui recrutent CDI - CDD - Alternance.

Conférences thématiques:

- 11 hoo, l'alternance,
- 14 h 30, devenir auto entrepreneur,
- 15 h 30, travailler dans une TPE/PME: forces et atouts,
- 17h00, les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

www.rencontres-emploi.com 0160372429 ou 0160372954 c.iosub@san-valmaubuee.fr



Virades de l'Espoir : pour vaincre la mucoviscidose

La virade de THORIGNY organise sa 2º édition avec enthousiasme

Dimanche 27 septembre 2009, venez participer à la grande marche contre la mucoviscidose

Départ: place de l'Hôtel de Ville à Serris, en matinée Arrivée: gymnase Maurice Herzog à Bussy-Saint-Georges (un bus est prévu à l'arrivée pour ramener les marcheurs à Serris)

Les volontaires, adultes et enfants de chaque ville, sont invités à participer à une grande marche de l'espoir jusqu'au Gymnase Maurice Herzog à Bussy-Saint-Georges, site de la Virade, entre 12 h 00 et 12 h 30. Ils porteront un dossard aux couleurs de leur ville et seront entraînés par des marathoniens, sportifs de haut niveau.

Venez nombreux pour participer à cet événement sportif et pour 3 euros donnez symboliquement votre souffle pour vaincre la mucoviscidose.

À l'arrivée, les marcheurs pourront participer aux animations de la grande kermesse. Un match intercommunal de Baby-foot humain sera organisé dans l'après-midi et une coupe de l'espoir sera remise à la ville gagnante.

> VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE 181, rue de Tolbiac - 75013 Paris Tél : 01 40 78 91 91 www.vaincrelamuco.org



Culture



Geneviève **CHAFFARD** Maire Adiointe

Déléguée à la Culture

De la culture des champs à la culture des esprits...

Saria est devenu Serris. De "réserve de bois" le village est devenu un bourg, vivant essentiellement de l'agriculture avec cinq grandes fermes. Quatre d'entre elles n'ont plus de fonctions agricoles... Et la Ferme des Communes est devenue un lieu dédié à la culture.

Cet héritage patrimonial restauré a permis le développement de la culture à Serris. Depuis, c'est tout naturellement que la culture s'est invitée dans nos écoles. "La ville à la campagne" a su développer harmonieusement sport et culture, facteurs de lien social. Et à Serris, la culture, on aime!



La Ferme des Communes de l'ancien temps.



La Ferme des Communes de nos jours.

Nul n'ignore... ou presque, qu'une **programmation** accessible au plus grand nombre, est proposée chaque année depuis cinq ans. Au mois de septembre, vous recevrez le nouveau fascicule vous permettant de faire vos choix.

Mais combien d'entre vous savent que cette année, trois spectacles jeune public ont été proposés à tour de rôle aux quatre écoles élémentaires de Serris? Cette offre a permis à des enfants encore éloignés du spectacle vivant de le découvrir gratuitement.

Savez-vous que le service culturel finance un atelier théâtre au Collège Madeleine Renaud?

L'Éducation Nationale séduite par le projet assure la rétribution du professeur partenaire.



Spectacle du collège Madeleine Renaud

Savez-vous qu'il existe depuis septembre 2004, un cours de modelage sculpture animé par Marie-Laure Griffe, artiste à la notoriété montante.



Cours de modelage sculpture

Combien d'entre vous savent que des **stages sport culture se sont mis en place cette année?** Cette nouveauté a été possible grâce à un partenariat renforcé avec les associations culturelles. Vous pouvez pratiquer la musique, le théâtre, les arts graphiques, et le vitrail grâce au dévouement et à la compétence des associations soutenues par la Municipalité.

Pour vous permettre de prendre connaissance plus précisément des différentes actions initiées par la Commune de septembre 2008 à juin 2009, nous vous proposons des tableaux précis et synthétiques:



Accueil à la Ferme des Communes

SAISON 2008/2009	Nbre	Prestations
Spectacles et Conférences	19	 Concerts, théâtre, humour, spectacles jeune public, conférences. Proposition d'un spectacle très jeune public. Création de séances scolaires destinées aux primaires (3).
Accueil en résidence	6	- Créations théâtre, création nouvel album musique, création spectacle jeune public.
Prêt de salle Partenaires Locaux	58	- Conférences, galas, auditions, spectacles fin d'année, assemblée générale, fête de Noël, fête de la musique, forum des associations, expositions, spectacles pour les Centres de Loisirs.
Prêt de salle Partenaires extérieures	2	- Spectacle organisé par le SAN. - Spectacles réalisés par le Domaine du Saule.

Périodes	Bénéficiaires	Actions culturelles
Janvier à juin	G.S. R. DOISNEAU	Initiation théâtre avec présentation d'un spectacle abouti en juin
Septembre à juin	Collège M. RENAUD	Mise en place d'un atelier théâtre depuis 3 années
Septembre à juin	Ouvert à tous	Atelier modelage sculpture le mercredi pour les 6/12 ans. Également ouverture aux adultes et adolescents le mercredi soir
Janvier à juin	GS R. DOISNEAU Maternelle	Initiation modelage sculpture
Septembre 2008	Ouvert à tous	Réalisation du projet "Le temps des Serris" avec la participation des Serrissiens, des enfants des écoles et d'une association sportive ainsi que de l'école de Musique de Bailly-Romainvilliers
Novembre 2008	G.S. Jean de la FONTAINE	Participation d'une classe de CM2 à la commémoration du 11 novembre

2 nouveautés la saison dernière

La politique culturelle doit être en constante évolution. La saison dernière, deux nouveautés ont fait leur apparition: les stages sport culture et les spectacles offerts aux écoles.

Stage Sport/culture

Après 10 ans d'existence, l'école municipale des sports Planète Sport s'est associée au service culturel pour proposer un nouveau concept des stages mêlant le sport et la culture.



À destination des enfants de 8 à 12 ans, ces stages présentent une thématique culturelle différente à chaque stage, tandis que les activités sportives sont toujours axées sur le multisport.

Après le dessin mis en place lors du premier stage, le second stage avait pour thème le théâtre avec une thématique portant sur le Clown.



Comme des éducateurs confirmés encadrent les activités sportives, des intervenants extérieurs s'occupent de la partie culturelle. Ainsi, à la Toussaint, c'est Édith Martin, de l'Atelier qui a animé l'activité dessin, et lors du stage de février, Blandine Chaix, comédienne et directrice artistique de l'AC Théâtre a animé l'activité théâtre. Le prochain stage sport/culture aura lieu aux vacances de la Toussaint.

Représentation pour les écoles

Permettre aux enfants d'assister à un spectacle, gratuitement, les aider à découvrir le monde

du théâtre, tel est le but des représentations offertes aux écoles.

Trois spectacles jeune public ont été ainsi proposés à tour de rôle aux quatre écoles élémentaires de Serris.





"Tok", un des spectacles jeune public offert à des écoles élémentaires



Culture

À l'échelle du territoire on aime aussi la culture...

Au fil du temps, la culture est devenue un axe incontournable de la politique du SAN, valorisant l'identité du Val d'Europe.

Développer la culture est un moyen de construire l'intercommunalité et de faire apparaître l'intérêt communautaire.

Différentes actions ont fédéré les cinq communes :

Une résidence théâtrale de la Compagnie "les Possédés", a eu son point d'orgue avec la diffusion du spectacle "Oncle Vania" à la salle Alfred de Musset de Serris.



Les Possédés

Le 7 juin la première édition de la Fête de la culture à laquelle ont participé de très nombreuses associations a attiré environ 1200 visiteurs.



Une étude sur l'enseignement musical cofinancée par le SAN et le Conseil Général a permis, entre autre, un rapprochement entre les écoles de musique du territoire et File 7, association de diffusion de musiques actuelles. Deux concerts communs ont montré leur désir de mettre leurs talents en synergie. Des master-classes seront organisées en novembre 2009. D'autres projets sont en cours...

De plus, **le réseau des Médiathèques** avec ses cinq structures offre un large éventail de livres, de DVD, de revues et de différentes actions culturelles.

Les recrutements d'une coordinatrice de projet pour une future résidence artistique et d'un coordinateur musical favoriseront l'éclosion de nouvelles actions à l'échelle du territoire intercommunal.



Médiathèque du Centre Urbain à Serris (photo du haut) Médiathèque de la Ferme des Communes (photo du bas)



La première Fête de la Culture organisée au Château de Chessy

12

La culture dans les écoles projet théâtre à Robert DOISNEAU

À Serris, la culture s'invite dans les écoles.

Chaque année, la ville met à leur disposition les moyens financiers, humains et matériels pour réaliser un projet théâtre.

Blandine CHAIX, comédienne, metteur en scène et directrice artistique de l'association AC Théâtre Val d'Europe, intervient sur une durée de 60 heures auprès d'une classe de 3^E cycle (CE2, CM1 ou CM2) dont l'instituteur(rice) est volontaire.

La Ferme des Communes tient lieu de salle de répétition et de spectacle. Les enfants peuvent ainsi bénéficier de tous les moyens techniques d'une vraie salle de spectacle.

Un budget est également prévu pour les costumes. Nous avons interviewé M^{me} SAVARIN, institutrice de CM1 au groupe scolaire Robert DOISNEAU, qui a profité des moyens culturels offerts par la Mairie aux groupes scolaires.

Quel était le but de ce projet?

De janvier à juin, les enfants ont suivi une initiation au théâtre pour ensuite mettre en scène leur spectacle à partir de ce qu'ils ont découvert et construit.

Le théâtre sur le temps scolaire n'est pas une activité quelconque, cela permet aux enfants d'acquérir des compétences qui leur servent et leur serviront aussi bien à l'école que dans leur développement personnel.



D'un point de vue pédagogique, ce projet permet de réaliser un véritable travail d'expression. Le théâtre c'est d'abord travailler sur le corps et l'espace.

De plus, les enfants ont pu aborder des domaines indispensables comme:

- Le travail de groupe;
- Le travail de mémorisation;
- L'organisation (autonomie de l'enfant);
- L'appréhension de la démarche de projet.

Quel était le thème choisi pour le spectacle?

Nous avons retenu "Les Histoires Pressées" de Bernard FRIOT, recueil de nouvelles, faisant partie de la liste de littérature jeunesse recommandée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le thème principal est la relation Enfant/Parent, retranscrit à travers des scènes de la vie quotidienne. Les enfants étaient donc à leur tour la mère, le père ou l'enfant.

Ces petites histoires ont été mises en scène par Blandine CHAIX.

La fin du spectacle était plutôt axée sur l'amour et le passage de l'enfant sage à l'adolescent.



Comment s'est déroulé ce projet?

La mairie a mis à notre disposition une professionnelle du théâtre. qui est intervenue auprès des enfants pendant 60 heures.

Ces heures auraient pu être dispatchées sur différentes classes, cependant, la formule choisie est plus cohérente: cela permet de réaliser un véritable travail d'initiation et de monter un spectacle de "A à Z".

Ce type de projet est très enrichissant, on parvient à un résultat abouti et cela permet une véritable reconnaissance du travail des enfants.

De plus, la Salle de spectacles Alfred de Musset a également été mise à notre disposition. Travailler dans un vrai lieu dédié au théâtre permet de mettre en valeur le travail des enfants et, au-delà de ça, de leur faire connaître la Ferme des Communes; ils ont découvert

n'ont pas l'occasion d'assister à des représentations théâtrales sur Serris ou ailleurs. Nous avons donc pu profiter pleinement de tous les moyens humains, financiers et matériels mis à notre

Nous avons donc pu profiter pleinement de tous les moyens humains, financiers et matériels mis à notre disposition; une chose exceptionnelle dans le milieu scolaire!

le fonctionnement d'un théâtre, l'organisation d'un spectacle. Les familles en ont également profité, certaines

Et le spectacle final?

Les enfants ont donné une première représentation l'après midi devant les élèves de leur école. Le soir, c'était au tour des familles.

Le retour des parents a été positif, ils étaient contents d'assister à l'aboutissement de tout le travail réalisé par leurs enfants.

Quant aux enfants... ils étaient tout simplement ravis!





Impressions de Julien et Maëva, les délégués de classe:

Comment avez-vous vécu le spectacle? Qu'avez-vous ressenti?

Maëva et Julien: "Nous étions fiers!"

Maëva: "j'étais un peu stressée pendant le spectacle parce que je n'avais pas beaucoup de temps entre 2 scènes pour le changement de costumes, mais après c'était plus facile! "

Julien: "Moi aussi c'était pareil, j'ai eu du mal avec les changements de costumes, mais sinon ça a été."

Est-ce que ca vous a donné envie de faire du théâtre et qu'est-ce que ca vous a apporté?

Maëva: "Je fais déjà du théâtre en dehors de l'école et ça m'a vraiment donné envie de continuer; en plus grâce à ce spectacle je suis moins stressée maintenant; j'avais peur de jouer devant mes camarades, amis maintenant c'est comme si j'avais pris l'habitude."

Julien: "moi ça m'a permis de ne plus être aussi stressé qu'avant, j'ai moins de trac quand je monte sur scène."

Une dernière phrase à rajouter pour conclure?

Julien: "En tout cas, on a eu de la chance d'avoir Blandine en tant que professeur, c'est rare d'avoir quelqu'un de si disponible. Grâce à elle et à la maîtresse, nous avons pu réussir le spectacle!

Maëva et Julien: "En tout cas on s'est bien amusés à faire ce spectacle!"





À l'affiche

14

Saison culturelle 2009 - 2010

Voici un avant-goût de ce que la Ferme des Communes vous propose de découvrir pour la saison culturelle 2009 - 2010.

Vendredi 18 septembre, à 19 h 30 Théâtre



Présentation de la saison culturelle. **Samedi 3 octobre, à 21h 00** Théâtre tout public

3 courtes pièces de Tchekov: "La demande en mariage" "Le tragédien malgré lui" "L'Ours".



Vendredi 9 octobre, à 19 h 30 Conférence



Conférence sur l'art moderne et contemporain: "autour de l'œuvre de Pierre SOULAGES".

Samedi 17 octobre, à 21h 00 Spectacle de cirque tout public





TARIFS ET ABONNEMENTS

- Tarifs A (plein tarif) :

- Adulte: 10,20 €
- Moins de 26 ans: 5,10 €
- Famille (2 parents et 2 enfants): 25,50 €
- Groupe (10 pers. et plus) : 8,20 €
- Tarifs B (spectacle jeune public): - 4,10 € pour tous
- Tarifs C (spectacle très jeune public):
 2,05 € pour tous

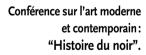
- Abonnements:

- Adulte: 32,60 € pour 4 spectacles au choix
- Moins de 26 ans: 16,30 € pour 4 spectacles au choix
- Famille (2 parents et 2 enfants): 81,60 € pour 4 spectacles au choix

Samedi 7 novembre, à 21 h 00 Spectacle clownesque tout public



"ça va pas se faire tout seul" par la Cie Les Cousins. **Vendredi 13 novembre, à 20 h 30** Conférence





Dimanche 15 novembre, à 16h 00

Théâtre à partir de 5 ans



"Le cheval de bleu" Création Agora theater. **Vendredi 27 novembre, à 21 h 00** Théâtre à partir de 12 ans

"Furie"

De et avec Jérôme ROUGER.



Vendredi 11 décembre, à 20 h 30Conférence



Conférence sur l'art moderne et contemporain: "Artistes femmes". Vendredi 8 janvier, à 20h30, et vendredi 12 février, à 20h30

Conférence sur l'art moderne et contemporain : "Memento Mori, vanités" de l'art classique à l'art contemporain.



Vendredi 11 décembre, à 20 h 30 Clown-mime-show tout public



"Imagine toi"
Création Julien COTTEREAU.

Samedi 30 janvier, à 21 h 00 Spectacle de cirque - théâtre burlesque à partir de 7 ans





Samedi 6 février, à 21 h 00 Théâtre à partir de 10 ans



"Le préjugé vaincu" Mis en scène par Jean-Luc REVOL. **Dimanche 14 février, à 16 h 00** Théâtre à partir de 6 ans





Dimanche 14 mars, à 16 h 00 Solo chorégraphique pour les 2/5 ans



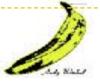
"Zig-zag" Par la Cie étantdonné. **Vendredi 26 mars, à 21 h 00** Théâtre à partir de 8 ans

"La Noce" d'après l'œuvre de Bertolt Brecht

Mis en scène par Patrick PINEAU.



Vendredi 9 avril, à 2h30 et vendredi 28 mai, à 20h30 Conférence



Conférence sur l'art moderne et contemporain: "L'alimentaire dans tous ses états".

Samedi 10 avril, à 21 h 00 Théâtre à partir de 12 ans





Mercredi 14 avril, à 16 hoo Spectacle de contes, théâtre d'images et ritournelles 18 mois/2 ans



"Chuuut" écrit et mis en scène par Annabelle SERGENT.

Centre Culturel de la Ferme des Communes Salle de spectacle Alfred de Musset

8 Bd Robert Thiboust 77700 Serris - Val d'Europe

Tel.: 01 60 43 25 21/Fax: 01 64 63 36 96 Courriel: culture@mairie-serris.net Site internet: www.mairie-serris.net

Responsable du service culturel: Florence SOKOLOWSKI

Culture

Les ateliers s'exposent

Du 20 au 22 juin dernier, l'Atelier, les Chênes Vitrail, l'atelier Bande Dessinée de la Boîte à Crayons ainsi que l'Atelier Modelage Sculpture de M^{me} Griffe, s'exposaient à la Ferme des Communes. Les associations ont presenté les travaux réalisés au cours de l'année. Les meilleures œuvres ont pu ainsi être admirées et même récompensées!



Geneviève **CHAFFARD** Maire Adiointe Déléguée à la Culture



Exposition de planches de bande-dessinée par La Boîte à Crayon.



Quelques-unes des œuvres exposées par l'Atelier.



Exposition des chênes vitrail.



Les futurs artistes de Serris à l'entraînement! (atelier modelage sculpture)

Prix peinture adulte:

- 1er prix: "La bergerie", de Françoise FERRIE, 2e prix: "Le bisou", de Noémie VIVES

- Prix modelage sculpture:
 1° prix: "Petit rat", de David AMAR,
 2° prix: "Seule", de Guillemette SCHAEFFER
 3° prix: "Mao-mao", de Mireille THIOLIERE

Prix adolescent:

- 1er prix: "Aztèque", de Jessica KUBELKA
 2e prix: "Illumination", de Jessica KUBELKA
 3e prix: "Nuit marocaine", de Fanny EECKHOUTTE







Association

L'École de Musique au temps des 70's

Le samedi 6 juin dernier, pour la deuxième année consécutive, l'École de musique de Serris nous a offert un spectacle thématique à la Ferme des Communes.

Après les Beattles l'an passé, le thème à l'honneur était "Les années 70".

Pendant plus de 2 heures, le public a pu vibrer aux sons du Power flower, en naviguant dans un répertoire allant de "Hôtel california" à "Laissons entrer le Soleil".

Entre chaque chanson interprétée par les élèves, les professeurs de l'école de musique enchaînaient un interlude musical qui donnait une réelle continuité au spectacle.

Un spectacle abouti et de qualité! Rendez-vous l'année prochaine!

















Animation

18

Conseiller Municipal

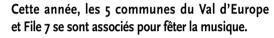
Délégué à l'Animation

et au Jumelage

Fête de la musique 2009 éclectique et dynamique!

Comme chaque année, Serris a fêté la musique... mais une nouveauté a dynamisé l'événement!

En effet, le Val d'Europe tout entier s'est associé pour cette nouvelle édition!



Avec une **programmation éclectique**, tout le monde a pu y trouver son compte!

Du jazz au métal à Bailly-Romainvilliers; de la musique de chambre à Coupvray; du Rythm'n Blues au Punk Rock à Chessy; une programmation variée à Magny le Hongre avec le File 7; et du concerto au reggae à Serris.



Vous étiez nombreux encore cette année à venir profiter des notes mélodieuses de la Grande Harmonie du conservatoire J-S BACH de Bussy-Saint-Georges sous la halle de la Ferme des Communes, ou encore des voix magiques du groupe Ommm à l'Hôtel de Ville.

Pour le bonheur des mélomanes, le Val d'Europe a donc ouvert toutes ses portes!

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec toujours plus de surprises et de convivialité autour de la musique!







En passant par Laurence d'Arabie, la Bossa Nova ou encore la Danse Hongroise n° 5, la **Grande Harmonie du conservatoire J-S BACH** a pris possession de la Halle de la ferme des communes. Une harmonie puissante et mélodieuse qui a attiré beaucoup d'adeptes!







À l'issue du concert sous la halle de la Ferme des Communes, comme tous les ans, la municipalité a offert le verre de l'amitié aux mélomanes présents. Un moment de convivialité pour fêter l'été en musique !





La scène de la Place de l'Hôtel de Ville a commencé en beauté!

Les 5 voix de **Ommm** ont réinventé l'A cappella sous le chapiteau.

Du Jazz au Trip hop en passant par la chanson française et la musique du monde, ils nous ont enchantés de leurs voix singulières.

Beat box, voix douce, humour, ironie, un savant mélange de technique, de créativité et d'espièglerie dont on ne se lasse pas!





La réputation de **Fundé** n'est plus à faire, et les spectateurs venus nombreux à Serris pour les écouter l'ont confirmé! La rencontre du reggae et de la chanson française... des rythmes reggae, dub, roots... de bonnes vibrations pour les oreilles!





Broken Box! Pour finir en beauté, la scène de l'Hôtel de Ville a accueilli un groupe rock aux accents mélancoliques mais puissants.

L'âme féminine du groupe surprend par sa voix douce, presque sombre et qui n'a pas froid aux yeux!

Du rock français puissant qui veut en découdre et qui le prouve!

Événement

Marathon Photo Numérique Fnac - Mairie de Serris

Du mauvais temps! Voilà ce que réservait la journée du 6 juin 2009 aux participants de la 3º édition du Marathon Photo Numérique Fnac Val d'Europe - Mairie de Serris. Mais pas de quoi les décourager!

Déroulé de la journée :

- 9 hoo: Rendez-vous est donné à tous les participants à l'Hôtel de Ville. Sur place un petit déjeuner leur est offert et ils se voient attribuer leur numéro d'équipe ainsi que le kit marathon photo (badge, tee-shirt, casquette Serris et sac)



Accueil des participants à l'Hôtel de Ville

- 10 hoo: Le ton est donné avec l'annonce du 1er thème: "Serris avec le temps". Top départ!
- 12 h 15: Après le dépôt de leurs photos illustrant le 1er thème au point de déchargement Canon du Forum de la Fnac, les participants sont conduits en bus Chez Gaston pour y déjeuner.
- 14 hoo: annonce du 2^e thème: "Face à la lumière".
- 16 hoo: Remise du 3e thème: "Avec ou sans".



Il a fallu jouer avec le temps pour réaliser le cliché parfait... Alors la pluie: inconvénient ou bénédiction

- 18 hoo: dépôt des derniers clichés et fin du marathon. Toute l'équipe et les participants se donnent rendez-vous le vendredi 12 juin à 21 h 00 à la Fnac pour la proclamation des résultats!



Dépôt des photos sélectionnées au point de déchargement aménagé dans le forum de la Fnac

Retrouvez tous les clichés du Marathon photo numérique 2009 en exposition à la Fnac Val d'Europe et dans le hall de l'Hôtel de Ville de Serris.

Ghislaine SERVIÈRES Conseillère Municipale Déléguée auprès

des Partenaires













Cristian graphique: Marier de Sarris Micto prise por Sebastien (ACQU'l' et Laurent SUTEMU) y pris au Mantition Photo Franc'hi d'Europe acrog

Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe



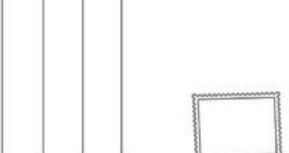
Marathon Photo Franc Val d'Europe 2009 Cleation graphique : Maine de Sents
Photo prise par Franck BOTTIER et Estale DUFOUR

Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe



Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe







Cristian graphique: Menir de Sants Moto prise por Pénélope YOYER et Johannas d'ERGERO E pris au Marather Pristo Frac Val d'Europe song

Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe

Créatinn graphique : Mainte de Seints Photo prine par Mathieu VEQUINDE et Blambe GLIVIER at prix au Marathen Photo Risc VII d'Europe 2009

Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe



Serris 77 700 - Commune du Val d'Europe





1er Prix: Thème: "Face à la lumière" Par Penelope Voyer et Jonathan Bergero.



25



Coup de Cœur du Jury: Thème: "Serris, avec le temps" Par Panayotis Pauleas et Sandrine Marty Pauleas







Le Jury (de gauche à droite):

Francis Tika Tika: Photographe professionnel

Patrick Meleo: Webmaster du portail de la-seine-et-marne.com Jean Gadin: Adhérent Fnac Val d'Europe, amateur de photo

Nicolas Fernande: Adjoint aux R.H. à la Mairie de Serris, amateur de photo **Evelyne Saho:** Adhérente Fnac Val d'Europe, grand amateur de photo

Ghislaine Servières: Conseillère municipale de Serris,

déléguée auprès des partenaires extérieurs

Annie Cohen: Vendeuse photo à la Fnac Val d'Europe (absente de la photo)

Quand les bébés rencontrent les aînés

Cette année encore, le "Club de la Bonne Humeur" a rencontré l'association "La Ronde des Bébés" pour un goûter le 11 juin dernier.

Le "Club de la Bonne Humeur" propose depuis de nombreuses années diverses activités aux retraités et préretraités dès 55 ans. Étant déjà très dynamique de par tous ses projets (voyages, repas animés, ...), le club est depuis quelque temps soucieux de créer un lien approfondi avec les plus jeunes.

Ainsi, c'est avec le soutien et le concours de l'association d'assistantes maternelles "La Ronde des Bébés" qu'il organise chaque année un moment commun privilégié.

L'objectif de cette rencontre: favoriser et développer les échanges entre les différentes générations, autour d'un moment ludique et savoureux.

Pendant plus d'une heure, le "Club de la Bonne Humeur", sous la direction de M^{me} Raymond (trésorière de l'association) a accueilli les jeunes enfants de "La Ronde des Bébés" dans la salle du lavoir durant leur temps hebdomadaire de jeux de société.

Gâteaux au chocolat et gourmandises en cascade rendirent cet après-midi d'autant plus agréable, pour le plus grand plaisir des plus petits comme des grands!









Petite Enfance

27

D'une fresque à l'autre

Le lundi 11 mai 2009, le service Petite Enfance a organisé le vernissage des fresques réalisées au Carrousel des Bébés et aux 1001 Bulles. D'une fresque à l'autre...



Xavier LANÉRY Maire Adjoint Délégué à la Solidarité, à la Famille et à la Petite-Enfance

Comme nous l'évoquions dans le Serrissien 55 de l'été dernier, le service Petite Enfance avait initié un projet fresque dans chacune de ses structures.

Celle du Carrousel des Bébés a été réalisée par Barbara Blossfeld, artiste plasticienne de l'association "la paume de terre" et intervenante depuis 3 ans sur le multi accueil. Barbara a été aidée dans son œuvre par un autre artiste peintre Paul Leroux... et par les enfants du Carrousel. La fresque des 1001 Bulles est née d'une rencontre entre parents et professionnels des 1001 Bulles. M. Blackwell un papa dont l'enfant était accueilli aux 1001 Bulles il y



Une partie de la fresque du Carrousel des Bébés.

a 2 ans a réalisé la fresque sur ordinateur, avant que Cécilia Sadaune ne dessine les contours sur le mur et que les auxiliaires de puériculture ne la peignent.

Le vernissage de ces 2 œuvres était organisé le 11 mai dernier. Dans une démarche de transversalité, les parents étaient invités à se rendre dans chacune des structures pour contempler le projet dans sa globalité. Mais pour que le projet fresque soit complet, Terre d'Éveil va devoir aussi être parée de sa peinture murale décorative!



Pique-nique du RAM

Comme chaque année, le Relais Assistante Maternelle (R.A.M.) a organisé un pique-nique au Parc des Communes.



Les assistantes maternelles et leurs petits protégés se sont retrouvés au soleil et en musique! En effet, une des familles adhérentes au R.A.M. était venue spécialement leur offrir un moment de détente musical.

Les enfants ont ensuite pu profiter d'un petit spectacle de marionnettes et également visité le théâtre miniature décoré par leurs soins. Le pique-nique et les jeux de plein air ont clôturé ce moment privilégié et convivial.



Enseignement

28

Fin d'année scolaire le temps des kermesses

Les écoles de Serris ont fêté la fin de l'année scolaire en beauté! Kermesses et spectacles ont fleuri tout au long de ce mois de juin. Retour en image sur ces moments de détente:



Sylvie AUDRAIN

Maire Adjointe

Déléguée à

L'Enseignement

& à L'Enfance



Kermesse de fin d'année de l'école Jean de la Fontaine





Chorale de l'école Robert Doisneau, suivie de la traditionnelle kermesse.







Kermesse de l'école Henri Matisse



Chorale de l'école Jules Verne pour fêter la fin d'année.



Comme chaque année, la commune offre un dictionnaire à chacun des futurs collégiens de Serris. Monsieur le Maire a remis personnellement leur cadeau aux élèves de l'école Henri Matisse.

29

Départ à la retraite de Mme Beauné

Cette fin d'année scolaire marquera le départ à la retraite de M^{me} Beauné, la directrice de l'école Jean de La Fontaine, qui enseignait à Serris depuis 1989!

Le vendredi 19 juin dernier, les enseignants de l'école Jean de la Fontaine, les parents d'élèves et la Municipalité avaient organisé une cérémonie pour fêter le départ en retraite de M^{me} Beauné. Ce pot de départ rassemblait l'inspecteur d'académie, les enseignants, le personnel municipal qui travaille dans les écoles (ATSEM, personnel de restauration, animateurs des temps périscolaires), les parents et les enfants que la directrice de l'école Jean de La Fontaine a côtoyés pendant 20 ans. M. Gayaudon, Maire de Serris et M^{me} Audrain, Maire Adjointe Déléguée à l'Enseignement ont salué le parcours et la qualité du travail que M^{me} Beauné a effectué durant toutes ses années



M^{me} Beauné en compagnie de M^{me} Audrain, Maire Adjointe Déléguée à l'Enseignement, de M. Gayaudon, Maire de Serris et de M. Mancel, Maire de Serris de 1989 à 1995.

comme directrice dul'arti toutes ses arriées comme directrice de l'école maternelle Jean de la Fontaine. Les élus ont également salué l'investissement, le professionnalisme et le dévouement avec lesquels M^{me} Beauné a mené ses missions.

Après une carrière commencée en 1973, en Seine Saint Denis, déjà en maternelle, M^{me} Beauné a intégré Serris en 1989; elle enseignait à l'époque dans les préfabriqués de l'école du village de Serris, avant de s'impliquer dans la construction du premier groupe scolaire de la commune, l'école Jean de la Fontaine. Depuis plus de 20 ans, M^{me} Beauné a accueilli de nombreux élèves et même les enfants des premiers élèves devenus grands.



M^{me} Beauné était émue lors de cette cérémonie.

Kermesse Domaine du Saule

Le samedi 30 mai dernier, le Domaine du Saule organisait sa kermesse annuelle au Parc des communes.

À côté des traditionnels ateliers chamboule-tout et pêche à la ligne qui n'ont plus à prouver leur succès, des voitures anciennes ont assuré un défilé tout au long de cette journée pour promener les participants à la kermesse. Une calèche avec deux magnifiques chevaux de trait a attiré la curiosité des petits et des grands, qui n'ont pas refusé de monter à bord pour faire le tour du Parc des Communes.

Une journée très conviviale, accompagnée en musique, propice aux rencontres et aux découvertes!



DOMAINE DU SAULE
26, route de Meaux - 77 700 Serris
Tél.: 01 60 42 42 70
Fax: 01 60 42 42 71
Courriel: domainedusaule@aede.fr





Animation

Le quartier en fête

Tous les ans, la ville de Serris met à la disposition de ses habitants un "kit" spécial pour célébrer le Quartier en Fête. Cette année cet événement s'est déroulé le mardi 26 mai. Nous avons recueilli les propos de Sarah, une jeune femme fraîchement arrivée à Serris, qui a profité de l'occasion pour faire connaissance avec ses voisins:



Gilbert **BRULFERT**

Conseiller Municipal Délégué à l'Animation et au Jumelage

Le Hameau de l'Espoir a également participé au "Ouartier en Fête" en organisant une matinée portes ouvertes le samedi matin. L'occasion de découvrir le Hameau autour d'un café de l'amitié

"Étant arrivée en novembre, j'ai pris l'initiative d'organiser "la fête des voisins" dans mon quartier avec l'aide du kit offert par la ville. Je suis donc partie à la conquête de mes voisins!

Le porte à porte a bien marché puisque la fête a attiré beaucoup de convives (environs 40 personnes).

J'ai également souhaité faire participer les commerçants. l'ai sollicité ceux de mon quartier qui ont tous répondu





présents en nous donnant de la nourriture, des boissons,

Autour d'un buffet chaleureux, nous nous sommes tous réunis et avons fait connaissance. Échanges et bonne humeur étaient au rendez-vous!"

Un grand merci aux commerçants:

- Le Serri's Café
- Le Menhir,
- Franprix,
- Pizza Time,
- Couss co.

Serris Danse Val d'Europe a fêté ses 10 ans

L'association Serris Danse Val d'Europe a fêté ses 10 ans le samedi 13 juin dernier.



Pour l'occasion, les élèves ont donné une démonstration de leur savoir faire pour ensuite se voir remettre une médaille les récompensant des efforts fournis.

Tous ont terminé en beauté avec une soirée... dansante!



Tél.: 01 60 43 04 83 / site internet: dansevaldeurope.com

Journée Jeux

Jeux en bois, structures gonflables, rires et combats de frites en mousse...

vous êtes à la journée jeux!

Le 5 juillet dernier, cette manifestation organisée par le service animation a encore été un succès avec plus de 200 visiteurs!





31

Animation Kapla

Minutie et patience!

Les kaplas ont envahi la salle polyvalente de l'école Robert Doisneau le 21 juin dernier.

L'art éphémère a rassemblé petit et grands autour de constructions géantes et de créatures imaginaires!







Edwige COLOMBET Maire Adjointe Déléguée à l'Enfance et à la Restauration scolaire

Environnement

32



Martine OFFROY

Maire Adjointe

Déléguée à

L'Environnement
et au Développement

Durable

Espaces verts une gestion différenciée

En ville, la nature s'exprime au travers des espaces verts, lieux de reconnaissance insoupçonnés aux multiples fonctions. Préserver cette nature est devenu un enjeu pour les collectivités urbaines afin de lutter contre la perte de la biodiversité et la pollution des sols.

Des mesures de gestion adaptée existent. Elles offrent la possibilité de concilier la valorisation d'un paysage urbain et la protection des milieux naturels en orientant les pratiques classiques vers un usage plus respectueux de la nature. C'est ce qu'on appelle "gestion différenciée".

Les espaces verts de notre commune rentrent dans cette organisation globale de gestion différenciée, mise en place de façon progressive depuis près de 3 ans, c'est-à-dire depuis notre adhésion à la Charte de Champigny (limitation des produits phytosanitaires afin de contribuer à la reconquête de cette nappe qui alimente également une partie de la Seine et Marne). Cette nouvelle organisation a nécessité un temps d'adaptation des services techniques (formation, restructuration des services, validation politique...). Celle-ci évoluera en fonction des règles et des moyens mis en place par la Municipalité mais aussi de la législation en vigueur. L'application de ces règles répond à une volonté délibérée pour être en cohérence avec notre politique en faveur du développement durable.

Gestion par la régie municipale :

•Surface entretenue: 147 000 m² à 5 agents (300 000 m² d'espaces verts au total),

Selon une carte d'intervention bien définie, en priorisant l'aspect sécuritaire (visibilité), les axes principaux et les abords des équipements publics. Une rotation des équipes par quartier permet d'équilibrer l'entretien sur l'ensemble de la commune, en période haute.

Organisation des tâches :

Les tontes sont réalisées généralement tous les 15 jours. La coupe en hauteur sera progressivement modifiée et la fréquence réduite selon les lieux afin de préserver la faune qui vit au pied.

Le fleurissement des jardinières (24 700 plantes) est réalisé en 1 mois. Dès cet automne, nous proposerons un fleurissement alternatif par phase en privilégiant les vivaces et les espèces autochtones.

Les tailles de haies se font en plusieurs passages. À commencer par les "points critiques": problèmes de visibilité vis-à-vis de la route et des piétons, problèmes de passage dans des allées, etc. Les agents interviennent dans un premier temps uniquement sur la largeur de la plante, les coupes en hauteur étant faites dans un second temps afin de pouvoir intervenir sur d'autres quartiers dont la taille sécuritaire devient urgente.

Le désherbage : Cette année la commune n'a pas utilisé de pesticides, préférant des solutions alternatives au traitement chimique (désherbage manuel, désherbage thermique). Cette période de test préfigure une gestion plus ajustée du désherbage l'année prochaine.

L'élagage des arbres : Le patrimoine arboré et arbustif s'étend avec le développement de la commune et surtout subit les aléas du vieillissement dans certains quartiers. De ce fait, les services techniques ont entrepris un diagnostic de ce patrimoine, afin d'élaborer un programme pluriannuel d'élagage, tout en respectant la continuité écologique.

Gestion par entreprise :

Surface entretenue: 153 000 m²,

Sous-traitance de certains espaces pour la tonte et la taille de haies

Vers une meilleure prise en compte de l'environnement :

Certaines circonstances défavorables survenues l'année dernière, combinées à la mise en place progressive d'une gestion différenciée ont fini par créer quelques dysfonctionnements dans la gestion globale des espaces publics. Cette période d'observation a été propice à une nouvelle réflexion entamée dès le début de cette année (diagnostics, évaluation de nouveaux indicateurs, incidence sur la notion de propreté et d'esthétisme, impact sur les moyens matériels, humains et financiers, formation des agents, prise en compte des mesures du Grenelle de l'Environnement...). Celleci aboutira à un programme détaillé tenant compte de normes minimales évolutives et intégrant de nouvelles techniques alternatives.

Cette période a été en revanche pénalisante pour certains riverains qui ont perçu une dépréciation de l'entretien globale.

Nous sommes conscients des désagréments engendrés par ce nouveau concept et vous assurons de notre volonté de maintenir un niveau de cadre de vie à la hauteur de notre 3º fleur de vermeil mais qui désormais évoluera vers une gestion fonctionnelle plus respectueuse de la biodiversité.

Une plaquette d'informations détaillée sur la gestion différenciée des espaces publics vous sera proposée dès le début de l'année prochaine.

Bienvenue à Terre d'Éveil

Le 3e équipement Petite Enfance a été baptisé Terre d'Éveil

Dans le numéro 58 du Serrissien, nous avons fait appel à votre créativité pour dénommer le 3e équipement Petite Enfance qui ouvrira ses portes en septembre. Cette consultation a également été menée auprès des professionnels exerçant dans les structures municipales. Une première sélection a été faite par le Service Petite Enfance Parmi les 125 propositions reçues.

Lors de la Commission Petite Enfance du 9 avril 2009, sur les 18 noms retenus, 8 furent sélectionnés (3 propositions issues des Serrissiens, 2 des élus et 3 des professionnels): La Farandole des Lucioles, Rêves d'Enfants, Rondes et Comptines, La Forêt des Lutins, Terre d'Éveil, Les Loupiots, Les Petites Frimousses et un nom non retenu pour le vote en conseil municipal en raison de sa similitude avec une marque déposée.

Le Conseil Municipal du 25 mai dernier (voir pages démocratie) s'est prononcé: le 3^e équipement municipal petite enfance se nommera donc Terre d'Éveil.

À noter que cette dénomination avait été proposée par Cécile Demange, auxiliaire de Puériculture à la Maison de La Petite Enfance "les 1001 Bulles".

Le 3° équipement Petite Enfance est situé dans la ZAC du Centre Urbain, au nord de la Méridienne et à proximité du Centre de loisirs "1 2 3 Soleil" et du Groupe Scolaire Jules Verne. Il ouvrira en septembre 2009 avec 15 places au début avant une montée en charge progressive.

33



Nuisances aériennes: fin des travaux sur Orly

En raison de travaux de rénovation qui étaient programmés jusqu'à la mi-juillet, sur la piste 3 et ses voies d'accès de l'aéroport d'Orly, l'atterrissage de certains avions était donc modifié.

Par conséquent, par vent d'ouest, Serris subissait un survol d'avions à basse altitude pendant cette période. Les travaux étant achevés, les nuisances sonores que ce survol pouvait entraîner sont maintenant terminées.

Christian Bourret, chevalier du mérite

Le jeudi 25 juin, Christian Bourret a été décoré chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Le directeur de l'Institut Francilien d'Ingénierie et des Services, le pôle de l'université Paris-Est Marne La Vallée situé à Serris, a reçu cette distinction en reconnaissance d'une brillante carrière au service du savoir.

Diplômé d'HEC, docteur en histoire et civilisation à l'université Paris VII, et licencié en histoire à l'université Paris IV, Christian Bourret a exercé une carrière exemplaire que ce soit dans l'enseignement, la recherche ou le tutorat. Il a également publié 2 livres sur sa région natale, les Pyrénées.

Deuxième Ordre National après celui de la Légion d'Honneur, l'Ordre National du Mérite est aussi le plus jeune Ordre français et le second Ordre de chevalerie (avec l'Ordre de la Libération) a avoir été créé par le général de Gaulle. L'Ordre National du Mérite récompense les mérites distingués acquis soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée. L'insigne est une étoile à six branches doubles, émaillées de bleu, en argent pour les chevaliers. Le centre de l'étoile est entouré de feuilles de laurier entrecroisées et représente l'effigie de la République, entourée d'un cercle portant les mots: "République Française". Elle est surmontée d'une couronne d'attache de feuilles de chêne entrecroisées, en argent pour les chevaliers.



Coup d'œil

Aménagement

34

Travaux rue Émile Cloud

Les travaux de réhabilitation de la rue Émile Cloud ont commencé le 6 juillet dernier et devraient s'achever à la mi-septembre.

Ces travaux, qui auront lieu en 2 phases, entraîneront la fermeture de la voie de la manière suivante :

Du 6 juillet au 17 août :

travaux de la zone A (intersection rue de Magny/rue Émile Cloud) à la zone B (intersection rue de l'Église/rue Émile Cloud).

Du 17 août à la mi-septembre :

travaux de la zone B (intersection rue de Magny/rue Émile Cloud) à la zone C (intersection route de Meaux/rue Émile Cloud).

Ces dates pourraient être modifiées selon l'avancement des travaux et les conditions climatiques.

Les riverains pourront accéder à leur domicile pendant la durée des travaux. Les conditions de ces déplacements seront précisées par une note d'information distribuée par le prestataire des travaux.

La rue de la Garenne sera mise en double sens avec priorité de passage aux entrants depuis la rue Émile Cloud pendant toute la phase 1 (du 13 juillet à approximativement fin juillet). Des panneaux de priorité de passage au niveau des réductions de voie (coussin berlinois entre deux jardinières) ont été installés par les entreprises.

Nous vous rappelons que ces travaux, réalisés dans le cas d'un contrat triennal engagé avec le Conseil Général de Seine et Marne ont pour but de réhabiliter la chaussée mais aussi de favoriser au maximum les circulations



douces (piétons, et cycles) le long de cette voie, avec la création d'une piste cyclable et d'un trottoir élargi. Ces travaux permettront de réduire la vitesse des véhicules par l'utilisation de rétrécissement de chaussée, de modification de tracé (courbe devant la Mairie du Bourg) et de plateaux surélevés.

Services Techniques

Mairie du Bourg

Téléphone : 01 60 43 66 81 Télécopie : 01 60 43 10 66 Courriel : s-technique@mairie-serris.net



RICHARD Maire Adjoint Déléqué aux Travaux

Sports à Serris

École municipale des sports

35

Planète Sport fin de saison

Le vendredi 26 et le samedi 27 juin 2009, le gymnase Éric Tabarly accueillait la 5^e édition de la Fête de fin d'année de l'école multisport municipale de Serris, "Planète Sport".

Le Service Enseignement & Sports organisait la 5^e édition de la fête de fin d'année de l'école municipale. Le vendredi était consacré au groupe des grands, tandis que le samedi était destiné aux Baby gym.



Le groupe des grands, (en haut) et celui des Baby gym (photo de droite) ont été récompensés pour leur engagement tout au long de l'année.

Cette fête de fin d'année était l'occasion pour les parents de goûter aux joies de Planète Sport. Ils ont ainsi encadré, en compagnie des éducateurs sportifs de l'école municipale



des sports, les ateliers proposés aux enfants: course, lancers de javelot, saut en longueur, en hauteur, parcours de motricité, etc. Les parents ont dû aussi faire preuve de leurs capacités sportives en expliquant, démonstration à l'appui, ces différents ateliers.

L'important étant avant tout de participer, tous les enfants ont reçu une médaille pour les récompenser d'une année sportive sous les couleurs de Planète Sport.



Planète Sport

Reprise de l'École Multisports le lundi 14 septembre.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au service Maëlis. Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année scolaire. (sous certaines conditions)

Rencontre annuelle des Écoles Municipales des Sports 2009

Planète Sport s'est rendue à Meaux pour la rencontre annuelle des Écoles Municipales des Sports (EMS) 2009 qui s'est déroulée le mercredi 3 juin 2009. Soutenue par le Conseil Général de Seine et Marne, cette rencontre, organisée par la ville de Meaux a rassemblé de nombreuses écoles des sports parmi les 56 existantes sur le département.

Dans le complexe sportif Tauziet, les jeunes Serrissiens ont pu participer aux activités en compagnie des autres écoles des sports de la région: tir à l'arc, golf, jeux forains (parcours moteur, tir à la corde, course en sac), tir sportif, boxe française, gymnastique, escalade, sports collectifs, football, ultimate, rugby et flag, athlétisme, tennis de table...



Sports à Serris

Associations

36

Fin de saison sportive

Comme chaque année, retrouvez les résultats de nos associations sportives en cette fin de saison 2008-2009.

■ Racing Club de Serris (football)

L'équipe des 13 ans filles a été finaliste régionale de la Coupe Fédérale des 13 ans

L'équipe des 13 ans A garçons a terminé champion de 2e division et monte en 1^{re} Division de district. Elle a malheureusement perdu en Finale de la Coupe du Comité, aux tirs aux buts face à Ozoir.

L'équipe des 15 ans a gagné la Finale de la Coupe 77 Nord, 1-0 contre Meaux 2. Elle a terminé 2° d'Excellence.

L'équipe CDM a également remporté la Coupe 77 Nord devant l'AS Brie, équipe évoluant une division au-dessus de Serris.

L'équipe des 18 ans a fini 2^e en 1^{re} Division et monte ainsi en Excellence de District.

L'équipe des Seniors A a également décroché la 2e place en 2e Division. Elle est ainsi promue en Première Division de District, réalisant une seconde montée consécutive.

T.P.B. A.S.R.V.E. (tennis)

Fanny CHANDARA et Marine BEUGRE ont participé au plus grand Tournoi International des 12-14 ans "les petits AS à Tarbes". Ce tournoi a notamment révélé des joueurs comme Federer, Safin, Nadal, Higgins, Safina ou Ivanovic... Les jeunes ont aussi atteint les 8e de Finale du Championnat de France à Metz.

■ Budokaï (judo)

Jocelyn Guenaire a participé au championnat de France Cadet

Audrey Weber a terminé 3^e des championnats de Seineet-Marne.

Espace Moto Tout Terrain

Samy Dréau en 50 cm³, Brian Josse en 65 cm³, Oskar Chaventre en 85 cm³ ont particulièrement brillé cette saison.



L'équipe des 15 ans du RCS.



Brian Josse en action.





Maire Adjoint Délégué au Sport et à la Jeunesse

Handball Club du Val d'Europe

Les Seniors féminines sont devenues championnes de Seine et Marne; après une saison au cours de laquelle elles sont restées invaincues, elles accèdent en Régional.

Les moins de 12 ans garçons, les moins de 14 ans filles et les moins de 16 ans garçons ont terminé la saison vice champion de Seine et Marne.



A.T.T.S. (tennis de table)

L'équipe 1 masculine dont le capitaine est Éric Bonnouvrier, est montée en division supérieure en passant de pré-régionale (plus haut niveau de Seineet-Marne) en régionale 2 (Île de France).

L'équipe 1 féminine s'est maintenue en PROB après sa 1re saison à ce niveau.

■ R.C.V.M. (rugby)

L'équipe 1 s'est maintenue en Fédérale 3 pour la 2e année consécutive.

L'équipe Seniors a atteint, pour la première fois, les 8e de finale du championnat de France de Fédérale 3. L'équipe a malheureusement échoué à un match de la montée en Fédérale 2.

L'équipe Seniors 2, composée de nombreux joueurs issus des juniors du RCVM, s'est qualifiée pour les 16^e de finale du championnat de France excellence B.

L'équipe cadette, composée de joueurs issus de l'école de rugby s'est qualifiée pour les 8^e de finale du championnat de France Teulliere Nord Est.

L'École de rugby a eu une année un peu difficile mais a su néanmoins porter haut les couleurs du club, notamment grâce au soutien de tous les éducateurs et bénévoles.

■ R.E.V.E. (escalade)

Les enfants de l'équipe 1 composée de Adrien Gorget, Chloé Parisot, Rachel et Laura Bégorre, Titouan Ledesma et Mathis Llorens ont participé à de nombreuses compétitions. 37



La cérémonie de remise des récompenses aux associations sportives serrissiennes aura lieu le 12 septembre, après le Forum des associations.

Rugby: L'ASM Clermont Auvergne à Serris

De Serris au Stade de France!

Logée à proximité de notre commune, l'ASM Clermont Auvergne a profité du stade des Marmousets pour s'entraîner en vue de la finale qu'elle disputait contre l'USA Perpignan, le samedi 6 juin. Après 2 finales perdues d'affilée, l'équipe qui a terminé 3^e du dernier TOP 14, avait décidé, par superstition, de changer d'installations.

Malheureusement, "le proverbe jamais 2 sans 3" s'est confirmé pour Clermont, puisqu'elle s'est inclinée contre Perpignan 22 à 13 au Stade de France.



Luc Chevalier, Maire Adjoint délégué au Sport et à la jeunesse, et Denis Gayaudon, Maire de Serris ont reçu, pour la commune, un maillot dédicacé par les joueurs de Clermont des mains du manager de l'équipe, Jean-Marc Lhermet.

Conseil Municipal

38

Serris: délibérations du Conseil Municipal

Retrouvez le relevé succinct des délibérations des derniers Conseils Municipaux de Serris.

Relevé succinct de la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2009.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 mars 2009

Des remarques ont été formulées. Le compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2009 est approuvé.

Adopté à la majorité des membres présents et représentés. Vote: 23 Pour et 06 Abstentions.

Autorisation à M. le Maire de signer le marché 2009-02, relatif aux travaux de voirie de la rue Émile Cloud

Dans le cadre du dernier tiers du contrat triennal de voirie, conclu avec le Conseil Général de Seine et Marne, la Municipalité a décidé de réaliser des travaux de rénovation de la voirie de la rue Émile Cloud. Le coût des travaux estimé à 534349,30 €TTC, sera subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil Général.

Eu égard au montant des prestations, il a été lancé un marché en procédure adaptée, alloti de la manière suivante:

- lot 1: Travaux de voirie de la rue Émile Cloud (475424,77 € TTC)
- lot 2: Travaux d'éclairage public de la rue Émile Cloud (11174,23 € TTC)
- lot 3: Petits travaux de voirie (47750,30 € TTC).

Rappel succinct de la procédure:

- L'avis d'appel public à concurrence a été transmis au B.O.A.M.P, le 26 février 2008. Le délai de remise des offres était fixé au 24 mars 2009 à 17hoo.
- Vingt-sept dossiers de candidatures ont été retirés.
 Onze candidats ont déposé leur offre avant la date limite.
- Le pouvoir adjudicateur a confié l'analyse des offres au Maître d'œuvre.
- La Commission ad hoc du 6 mai 2009 a décidé d'accepter toutes les candidatures.
- Les sociétés EUROVIA (lot 1) et SPIE (lot 2) ont été éliminées au stade de l'analyse des offres.
- o EUROVIA: La personne qui a signé l'acte d'engagement n'était pas habilitée à le faire.
- o SPIE: Il manquait le plan de circulation demandé au règlement de consultation

- Les offres ont été classées en fonction des critères annoncés dans le règlement de consultation, à savoir:

- Lots n° 1 et 2:
 - prix: 60 %,
 - délai d'exécution: 30 %,

- valeur technique appréciée sur la base du mémoire technique: 10 %
- Lot n° 3:
- prix: 60 %,
- valeur technique appréciée sur la base du mémoire technique: 40 %.

Concernant les lots 1 et 3, la Commission ad hoc, réunie le 6 mai 2009, a donné un avis favorable concernant le choix de la société WIAME VRD comme étant la mieux disante.

Concernant le lot 2, la Commission ad hoc, réunie le 6 mai 2009, a donné un avis favorable concernant le choix de la société IDIELEC comme étant la mieux disante.

Monsieur le Maire a suivi l'avis de la Commission Ad Hoc. Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché n° 2009-02, relatif aux travaux de voirie et d'éclairage public.

Adopté à la majorité des membres présents et représentés. Vote : 22 Pour et 06 Abstentions.

 Renouvellement de la convention relative au versement d'une participation pour le fonctionnement de la médiathèque de Serris

La médiathèque de Serris a été conçue en vue d'une gestion communale. En conséquence un seul compteur a été prévu s'agissant des consommations de fluides pour cet équipement.

Néanmoins depuis 2003, les médiathèques sont classées dans l'inventaire des équipements d'intérêt commun. La médiathèque de Serris est donc gérée par les services du SAN du Val d'Europe.

En 2005, il a été prévu de reverser à la commune, par voie de convention, les dépenses liées aux consommations de la médiathèque (au prorata de la surface SHON occupée – le SAN du val d'Europe occupe 27 % de la SHON totale).

La convention initiale était prévue pour une durée de 3 ans, il est donc nécessaire de la renouveler.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption de cette convention et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Adoption de la convention de gestion du local commun résidentiel Salle "Les Gassets"

Le SAN a réalisé dans la ZAC du Centre Urbain, situé sur l'avenue

Émile Cloud, un équipement public intercommunal, mis en service en décembre 2008.

Ce bâtiment d'un total de 390,19 m2 SHON comprend en RDC des espaces dédiés au Centre Social Intercommunal (soit 256,33 m2 SHON) et, en R +1 un Local Commun Résidentiel dédié à un usage communal (soit 133,86 m2 SHON).

La Commune se chargera donc de l'entretien du LCR.

Les frais inhérents à cet entretien seront réglés par la commune. Certains de ces frais notamment en ce qui concerne les fluides (EDF) seront payés par le S.A.N. puis refacturées à la commune puisque le choix a été fait de n'installer qu'un compteur commun.

En ce qui concerne les consommations d'eau, le SAN prendra en charge l'intégralité des factures afférentes.

La présente convention définit la part des frais qui incombent à chaque partie et les modalités de paiement de ceux-ci.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption de cette convention et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Adoption de la convention relative à la rétrocession des voiries et espaces communs de l'opération "Domaine de la Ferme - Allée des Gassets"

Dans le cadre des procédures relatives au transfert de propriétés des espaces communs des aménagements réalisés sur la commune, Bouygues Immobilier nous a cédé à l'euro symbolique, les voiries, les réseaux et les espaces communs de la résidence "Le Domaine de la Ferme", cadastrée section AD n° 478.

Cette parcelle représente la placette centrale de la résidence. Les travaux demandés par la collectivité avant de procéder à la rétrocession ont tous été réalisés. (Pour info: La réfection de la placette et mise à l'eau de la fontaine). En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la rétrocession de cette parcelle et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à celle-ci.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Adoption de la convention modifiée, relative à la rétrocession des voiries et espaces communs de l'opération réalisée par l'OPAC de l'Oise sur la Commune - Allée des Gassets

Dans le cadre des procédures relatives au transfert de propriétés des espaces communs des aménagements réalisés par EPAFrance, l'O.P.A.C. de l'Oise nous a cédé, à l'euro symbolique, les voiries, les réseaux et les espaces communs de la résidence des Gassets, cadastrée section AD n° 496, AD n° 507 (surface rétrocédée: 29 ares et 16 centiares).

Cette rétrocession a été autorisée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 20 novembre 2008. Le projet d'acte qui a été remis à cette époque était incomplet.

En effet, certaines parcelles avaient été omises par l'OPAC de l'Oise. Ces parcelles correspondent aux parties en bordure de trottoir de la résidence des Gassets pour une surface totale de 1 are et 1 centiare. La nouvelle surface rétrocédée est donc égale à 30 ares et 17 centiares.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la rétrocession de ces parcelles et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à celle-ci.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Attribution de subventions annuelles aux associations

Suite à l'examen des dossiers de demandes de subventions des associations, il est proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution de subventions annuelles association par association.

		T			
ASSOCIATION	MONTANT PROPOSÉ	VOTE			
AC Théâtre Val d'Europe	4000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
L'atelier	2000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Musique Passion	1000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Les Chênes Vitrail	1000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Serris Danse Val d'Europe	3000 € + 1000 € subvention exceptionnelle	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Ronde des bébés	850 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Boîte à crayons	2100 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
PE Autonome	250 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Foyer Socio-éducatif	650 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Association sportive Madeleine Renaud	450 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Le Club de la Bonne Humeur des Aînés de Senis	4000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Serris Pétanque	350 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Serris Balad	600 €	Adopté à la majorité des membres présents et représentés : 28 Pour - 1 Abstention			
Association des Locataires	100 €	Adopté à la majorité des membres présents et représentés : 17 Pour - 10 Contre 1 Abstention - 1 Non participation			
Amicale du Val d'Europe	4120 €	Adopté à la majorité des membres présents et représentés : 27 Pour - 1 Abstention			
R C S (Football)	25 000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
ATTS (Tennis de Table)	9500 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
H B C S V E (Handball)	17850 €	Adopté à la majorité des membres présents et représentés : 27 Pour - 1 Abstention			
TPB Sport de Raquettes du Val d'Europe	5085 €	Adopté à la majorité des membres présents et représentés qui se sont exprimés : 26 Pour - 2 Non participation			
Budokaï Serris Judo	4600 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
les Randonnées Serrissiennes	2200 €	Adopté à la majorité des membres présents et représentés : 27 Pour - 1 Non participation			
R C V M (Rugby)	5000 €	Adopté à la majorité des membres présents et représentés : 27 Pour - 1 Non participation			
REVE (Rocher d'escalade)	2000 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			
Espace TT	9000 € sur 3 ans en investissement	Adopté à la majorité des membres présents et représentés: 20 Pour - 3 Contre 4 Abstentions - 1 Non participation			
Serris Val d'Europe SAVATE	1500 €	Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés			

39

Démocratie

Conseil Municipal

40

Délibérations du Conseil Municipal

■ Modification du plan d'occupation des sols, passage d'une partie de la zone IV NA en zone I NA

Dans le cadre de l'approbation de l'avenant n° 7, il est nécessaire de modifier une partie de la zone IV NA du Plan d'Occupation Sols. En effet, il s'agit du secteur destiné à recevoir 115 logements.

Le périmètre, objet de la modification, est joint au dossier, il englobe le futur lot ainsi que le prolongement de la voirie existante: Cours du Tage et Rue des Scandinaves.

La modification porte sur le passage de la zone IVNA en zone INA, avec l'application d'un règlement identique à celui de la ZAC du Centre Urbain. (copie du règlement jointe)

L'engagement de la procédure de modification du Plan d'Occupation des Sols de Serris sera soumis aux membres du Comité Syndical du SAN le 4 juin 2009 compte tenu:

- de la présentation des objectifs de la procédure en commission d'urbanisme de Serris le 18 mai 2009 et en Conseil Municipal le 25 mai 2009.
- Saisine du Tribunal Administratif pour désignation d'un commissaire enquêteur avec envoi de la délibération du Comité Syndical du SAN.
- Désignation d'un commissaire enquêteur sous 15 jours.
- Arrêté du Président du SAN définissant les modalités du déroulement de l'enquête publique - fin juin 2009.
- Avis d'enquête publique dans deux journaux locaux 15 jours avant le début de l'enquête - semaine du 17 août 2009. Affichage en Mairie de l'avis d'enquête avec constat d'huissier.
- Enquête publique à compter du 3 septembre 2009 jusqu'au
 2 octobre 2009 inclus.
- Avis du commissaire enquêteur 1 mois du 3 octobre 2009 au 2 novembre 2009.

Le SAN pourrait, et ce compte tenu du fait qu'il s'agit d'une modification mineure du POS, solliciter du commissaire enquêteur un avis sous quinze jours - 3 semaines.

- Présentation des observations du commissaire enquêteur en commission d'urbanisme communale.
- Délibération en Conseil Municipal afin de demander au SAN d'approuver la procédure de modification.
- Délibération du Comité Syndical le 5 novembre 2009.
- Contrôle de légalité 1 mois.
- POS exécutoire semaine du 14 décembre 2009.

Il pourrait être éventuellement envisagé de décaler le Comité Syndical au 12 novembre 2009.

Il est également précisé que les mesures de publicité par la commune (bulletin municipal et site internet), devront être effectuées fin août afin de renforcer la publicité exigée par les textes qui sera réalisée mi août.

Adopté à la majorité des membres présents et représentés. Vote : 22 Pour et 06 Abstentions.

Fixation des tarifs du séjour à Santec (14 - 17 ans) en août 2009

Le service Enseignement et Sports et le service Enfance Jeunesse proposent cet été la mise en place d'un séjour commun à dominante plein air (nature et sport) dans le Finistère à Santec pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans.

Le séjour est conçu autour d'une dominante "activités de glisse (eau)": char à voile, power-kite, surf, kayak de mer, sport de plage...

Les 15 jeunes qui seront accueillis sur ce séjour seront hébergés en gestion libre sur un camping (vie en collectivité, préparation des repas, tâches quotidiennes...) et seront encadrés par une équipe éducative constituée d'une équipe mixte (Sport et Jeunesse).

Le règlement du séjour se fera suivant les conditions habituelles sur l'imputation de la Carte "Imagine" et le paiement monétique sur la base d'une tarification au quotient familial.

- Dates: du 17 au 28 août 2009
- Public: jeunes âgés de 14 à 17 ans
- Prix coûtant: 492,52 €
- Prix de vente: selon la grille tarifaire disponible au service Maëlis.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Autorisation au Président du SAN du Val d'Europe à signer la convention de délégation ponctuelle concernant le "Projet vacances familles" dans le cadre du centre social intercommunal

Lors du Comité Syndical du jeudi 26 mars 2009, le Comité Syndical du SAN du Val d'Europe a décidé de proposer aux communes, la signature d'une convention de délégation ponctuelle, afin de mener un projet "Vacances Familles" sous couvert du Centre Social Intercommunal.

Bien que porté par le CSI, ce projet relève de la compétence communale. Il est donc proposé que le CSI soit opérateur pour le compte des communes, sans qu'une participation financière ne soit sollicitée de leur part en raison du subventionnement par la

Ce projet constitue une réponse à un appel à projet émanant de

la CAF de Seine et Marne, permettant de mobiliser un financement exceptionnel de 7500 €.

En 2009, le financement de cette action est le suivant :

- -CAF: 7500 €
- Participation des habitants: 2500 €
- SAN du Val d'Europe: 3836,90 € (masse salariale).

Les objectifs généraux du projet déposé sont de:

- permettre aux familles les plus éloignées des loisirs et vacances, d'en bénéficier,
- favoriser les relations intra et inter familiales.
- -mobiliser les familles dans l'organisation des sorties et plus globalement dans la vie du CSI,
- développer le partenariat dans le cadre de l'orientation du public, la pérennisation des actions.

Dans la mesure où les actions devront se dérouler au plus tard sur le mois de juillet 2009 et compte tenu de la nécessité d'impliquer les habitants dans la préparation de ces actions, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la signature de cette convention de délégation ponctuelle au SAN.

Il est rappelé que cette décision n'engendre aucune dépense par la commune.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Dénomination du 3^e équipement Petite Enfance

Le 3e équipement Petite Enfance est situé dans la ZAC du Centre Urbain au nord de la Méridienne et à proximité du Centre de loisirs "1 2 3 Soleil" et du Groupe Scolaire Jules Verne.

Il a une SHON de 603 m2 sur une emprise foncière de 1000 m2. Sa capacité d'accueil est de 35 places en accueil régulier (accueil de l'enfant de 1 à 5 jours par semaine contractualisée avec les parents). Pour information, "Les 1001 bulles" ont une SHON de 571 m2 et "le Carrousel des Bébés" de 570 m².

Financé par le SAN pour un montant de 1151713,60 € HT, il est de gestion communale. Acté dans la programmation de la phase III et de la convention pluriannuelle 2003-2006, son ouverture est prévue pour septembre 2009 à 15 places avec une montée en charge progressive.

Afin de définir un nom pour cet équipement, Les Serrissiens et les agents municipaux ont été sollicités pour proposer leurs suggestions propositions ont été enregistrées. 97 par les professionnels et 28 pour les Serrissiens.

Une première sélection a été faite par le Service Petite Enfance. Lors de la Commission Petite Enfance du 9 avril 2009, sur les 18 noms retenus, 8 furent sélectionnés (3 propositions issues des Serrissiens, 2 des élus et 3 des professionnels):

A recueilli au premier tour, le nombre de votes suivant:

- La Farandole des Lucioles: 3
- Rêves d'Enfants: 2
- Rondes et Comptines: 2
- La Forêt des Lutins: 3
- Terre d'Éveil: 10
- Les Loupiots: 1
- Les Petites Frimousses: 6

A recueilli au 2e tour, le nombre de votes suivant:

- Terre d'Éveil: 17
- Les Petites Frimousses: 11

Adopté à la majorité des membres présents et représentés.

Le conseil Municipal nomme le 3e équipement: Terre d'Éveil.

■ Créations de postes

Afin de permettre à des agents de bénéficier d'un déroulement de carrière, il est proposé au Conseil Municipal de créer 5 postes d'adjoint technique 2º classe TNC 31 h30. La nomination en qualité de stagiaire dans la filière technique peut être proposée à ces agents qui ne peuvent être nommés dans leur filière actuellement du fait de l'obstacle d'un concours. Cette mesure est sans incidence budgétaire.

Ces postes étaient proposés lors du dernier Conseil Municipal mais ont été omis dans la rédaction du corps de la délibération. D'où la nécessité de refaire délibérer le Conseil Municipal.

Suite à une réorganisation de plusieurs services liés notamment à la mise en place du passeport biométrique, aux besoins de renfort à l'accueil et du service Maëlis (service monétique) ainsi que dans le cadre du changement de quotité de travail d'un agent au cabinet du maire, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif de 2e classe à temps complet. Celui-ci sera rattaché au service Maëlis

Adopté à la majorité des membres présents et représentés. Vote : 22 Pour et 06 Abstentions.

■ Diverses premières demandes ou renouvellement de demandes de dérogation au repos dominical, pour une année, formulées par plusieurs sociétés, pour leurs magasins, situés à la Vallée ® Shopping Village

Par arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2000, le site "La Vallée ® Shopping Village" – sis à SERRIS, a été inscrit en zone touristique d'affluence exceptionnelle.

Souhaitant ouvrir le dimanche, plusieurs sociétés ont fait, soit une première demande, soit un renouvellement de demande de dérogation au repos dominical pour une année, pour leur personnel exerçant à la Vallée ® Shopping Village.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à ces demandes, dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Il est rappelé qu'une délibération sera prise pour chaque magasin.

NOM DE LA SOCIÉTÉ	ENSEIGNE DU MAGASIN	1 ^{re} DEMANDE OU RENOUVELLEMENT		
Bally France	Bally	Renouvellement		
Bailly Création	Alexandre de Paris	Renouvellement		
Ventilo	Ventilo	Renouvellement		
Furla	Furla	Renouvellement		
Dukan de Nitya	Nitya	Renouvellement		
Tumi	Tumi	Renouvellement		
Delta Lingerie	Chantelle / Darjeel	Renouvellement		
Factory Sylla	Garella Gallery	Renouvellement		
Mandarina Duck	Mandarina Duck	Renouvellement		
Hilfiger stores France	Tommy Hilfiger	Renouvellement		
Bodum	Bodum	Renouvellement		
Chemiserie parisienne	Anne Fontaine	Renouvellement		
Max Mara boutiques	Max Mara	Renouvellement		
Lalique	Lalique	Renouvellement		
JPL Café Coton	Café Coton	Renouvellement		
Lamarthe	Lamarthe	Renouvellement		
Heschung	Heschung	Renouvellement		
Rousseau	Harryland	Renouvellement		
Retail France	Moncler	1 ^{re} demande		
TRS Retail France	Trussardi Jeans	1 ^{re} demande		



Nombre

3357

2246

1111

33

1078

Nombre

d'inscrits

Abstentions

Votants

Blancs

ou nuls Exprimé

Élections européennes Les résultats complets

	LIBELLÉ LISTE	TÊTE DE LISTE	BV N° 1	BV N° 2	BV N° 3	TOTAL	%
	Liste Front national présenté par Jean-Marie Le Pen	J. M. DUBOIS	12	19	19	50	4,64 %
	Cannabis sans frontières	F. GHEHIOUECHE	0	1	0	1	0,09 %
	"Pour une France et une Europe plus fraternelles"	J. M. JULIA	0	4	1	5	0,46 %
	L'Europe de Gibraltar à Jérusalem	G. DELANOE	0	0	0	0	0,00 %
	Communistes	R. PERLICAN	0	0	0	0	0,00 %
	Alternative libérale "L'Europe c'est vous"	S. HEROLD	0	2	0	2	0,19 %
	Une France royale au cœur de l'Europe	P. COSSERON DE VILLENOISY	0	0	0	0	0,00 %
	Union des Gens - Circonscription île-de-France	A. MOURGUY	0	0	0	0	0,00 %
	Alliance Écologiste indépendante	J. M. GOVERNATORI	14	23	14	51	4,73 %
	Europe Démocratie Espéranto	E. BARBAY	0	1	1	2	0,19 %
	Solidarité France	A. DE BOER	1	0	0	1	0,09 %
	Europe Écologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly, et José Bové	D. COHN BENDIT	41	97	64	202	18,74 %
	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche moderne conduite par Michel Barnier	M. BARNIER	91	119	70	280	25,97 %
	Liste gaulliste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan	J. P. ENJALBERT	8	14	6	28	2,60 %
	"Pas question de payer leur crise" liste présentée par le NPA et soutenue par Olivier Besancenot	O. SLAOUTI	14	23	17	54	5,01 %
	"Pour une Europe utile"	A. DU ROSCOAT	1	4	1	6	0,56 %
	"Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller" Région île-de-France	J. P. MERCIER	2	4	2	8	0,74 %
	Europe Décroissance	J. L.PASQUINET	0	0	0	0	0,00 %
	Liste antisioniste	D. MBALA MBALA	6	9	6	21	1,95 %
	La force de la non-violence	A. DUCQ	0	0	0	0	0,00 %
% inscrits	Protéger nos emplois, défendre nos valeurs avec la liste de Villiers soutenue par le MPF, CPNT et Libertas	J. RIVIERE	13	15	1	29	2,69 %
	Citoyenneté Culture européennes	A.ré LOCUSSOL	0	0	0	0	0,00 %
	La Terre sinon rien Le bonheur intérieur brut	F. CASTANY	4	7	4	15	1,39 %
66,90 %	Front de gauche pour changer d'Europe	P. LE HYARIC	13	20	17	50	4,64 %
00,90 /0	Newropeans	M. RANKE-CORMIER	0	0	0	0	0,00 %
33,10 %	Changer l'Europe maintenant avec les socialistes	H. DESIR	45	62	49	156	14,47 %
0,98 %	Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou	M. DE SARNEZ	37	56	24	117	10,85 %
32,11 %		TOTAL	302	480	296	1 078	100 %

Tribune de l'opposition

Monsieur le Maire à l'épreuve de la démocratie pluraliste.

Dans la dernière tribune de la majorité sous la houlette du Maire, on dit que l'opposition fait de la critique systématique en conseil municipal. Bien entendu cela est inexact, chacun peut vérifier le nombre considérable de délibérations votées par notre groupe, les propositions concrètes que nous faisons pour améliorer des pratiques souvent autoritaires et d'un autre temps. D'ailleurs on reconnaît la "participation constructive" des élus de l'opposition dans les commissions municipales, dont acte.

Mais il est vrai qu'à SERRIS, on n'est pas habitué à travailler avec une opposition démocratique structurée et dynamique comme c'est le cas aujourd'hui.

Sans doute c'est moins confortable pour certains, mais le débat nourrit la démocratie. Comme dans le Serrissien n°59 nous traduisons la parole d'habitants sur les sujets d'intérêt général comme l'écologie qui vient de recueillir 19 % des suffrages dans notre ville.

Pour nous retrouver: www.serris-ledebat.com

P. Gueguen, N.Lejuez, A. Ouedraogo, F. Pradayrol, I. Traoré, A.Bourhim,

Texte remis pour le n° 60 le 12 juin 2009



"Restons Solidaires Activement"

La vulnérabilité sociale ne doit pas être ignorée et tous les leviers nécessaires à une vie décente au travers de mesures durables restent encore à inventer.

La notion de solidarité se décline dans le temps et dans l'espace. Plus que jamais, il faut sensibiliser nos enfants dans cette éthique.

L'échelle locale doit faciliter son ancrage: La diversité des projets initiés à l'intérieur du Centre Social Intercommunal traduit une volonté partagée de susciter l'entraide sur le territoire. L'existence du quotient familial sur notre commune représente un acte majeur de solidarité et d'équité.

La solidarité se développe également par le biais des nombreuses associations communales qui, par leur présence et leur dévouement s'attachent à préserver le bien vivre ensemble.

Au-delà du lien social, c'est un lien fraternel qui doit se renouveler sans cesse. La commune est solidaire des associations et sait les soutenir davantage lorsque c'est nécessaire.

Ainsi nous avons aidé l'École de Musique qui assure un enseignement de qualité et participe à l'accès à la culture, thème important de notre mandat.

La soutenir financièrement lui permettra de continuer à exister...

L'accès à la culture pour tous représente un défi que nous entendons relever pour que le patrimoine moral puisse survivre aux nombreux enjeux économiques. Conjuguer efficacité économique et lutte contre l'inégalité sociale demeure une prouesse politique proche du développement durable..."

Les élus de la majorité

43

Vous trouvez dans chaque numéro du Serrissien, 2 tribunes qui correspondent à la composition du conseil municipal, l'une du groupe de l'opposition, et l'autre du groupe majoritaire.

Elles sont publiées sous leur responsabilité.

Au Quo tidien

Prévention



Prévention Routière: nos aînés en formation continue

Pour sa première édition, le stage de remise à niveau des conducteurs de plus de 65 ans fut un franc succès.

Le lundi 22 juin, la police municipale de Serris, en collaboration avec l'association Prévention Routière. organisait un stage de remise à niveau pour les conducteurs âgés de plus de 65 ans. Mis en place pour la première fois, cette formation dédiée aux seniors serrissiens avait pour but de faire un point sur les nouvelles règles de circulation routière avec les habitants.

Ainsi, c'est M. Amargé, bénévole à la Prévention Routière, qui a accueilli les 24 personnes ayant répondu présentes à l'invitation, à la Maison Communale des Ouatre Saisons.

Au programme de cet après-midi: une projection

de différentes saynètes exposant des accidents de la route, suivi d'un débat entre les participants.

Cette rencontre aura permis de rappeler quelques règles de circulation indispensables, ainsi que les réflexes essentiels à avoir en voiture : adapter son comportement selon les situations (densité de circulation, conditions climatiques, ...), savoir réagir en cas d'imprévu de la part d'autres conducteurs, ou encore rester réactif à tout moment.

Le bilan fut très positif: tous les participants ressortirent satisfaits de ce temps d'échange, la conduite étant un domaine à appréhender avec précaution, même avec plus de 30 ans de pratique derrière soi!











L'association Prévention Routière, régie par la loi 1901, fut créée en 1949, dans la France d'après-guerre. Elle est depuis 1955 reconnue d'utilité publique. Sa mission est d'encourager, au sein de chaque département, "toutes les initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière".



Démarchage

Dernièrement, plusieurs sociétés se sont autoproclamées comme mandatées par la commune pour réaliser des opérations de démarchage commercial.

La Ville de Serris ne cautionne en aucun cas les agissements des représentants de ces sociétés et déplore l'utilisation de l'image institutionnelle de la commune sans son accord. En aucun cas la Municipalité n'a autorisé ce genre de démarchage en son nom. Dans le cas contraire, la commune établirait une attestation officielle sur

papier à entête de la mairie précisant clairement la mission confiée à la société et ses conditions d'exécution.

En l'absence d'un tel document, aucune entreprise ne peut se prévaloir d'être mandatée par la Commune

Si la Ville de Serris décidait de mandater une société pour une opération commerciale, elle l'annoncerait sur son site internet www.mairieserris.net et via sa newsletter.









Crèche Kids n' Club

"La crèche des enfants d'aujourd'hui pour les adultes de demain" Crèche privée bilingue. À destination des entreprises ou des particuliers. Paiement en fonction du quotient familial.

Horaires d'accueil des enfants : 6h30-21h45 Forum du Parc, 77 700 Serris Tél.: 01 60 27 14 34 ou : 06 60 03 05 23

Courriel: contact@kidsnclub.com ou clegargasson@kidsnclub.com

Site internet: www.kidsnclub.com



Modifications de la ligne 34 pour cet été

Les horaires d'été de la ligne 34 sont mis en service du samedi 4 juillet jusqu'au dimanche 30 août 2009. Des modifications de l'itinéraire sont effectuées durant cette période :

En journée (de 5h00 à 8h00) :

Itinéraire habituel de la ligne 34

De 8hoo à 20h30

La ligne 34 "Chessy Gares - Magny le Hongre - Bailly Romainvilliers - Serris - Val d'Europe RER" a fusionné avec la ligne 50 "Chessy Gares - Adagio - Hôtel Élysée". Le nouvel itinéraire de la ligne 34 sera "Chessy Gares - Magny le Hongre - Bailly Romainvilliers - Serris - Val d'Europe RER - Hôtel Élysée - Hôtel de Ville / Adagio - Chessy Gares."

Ce nouvel itinéraire permettra :

- d'assurer une liaison, sans correspondance, entre le bourg de Serris et le centre urbain de Serris (arrêt "Hôtel de Ville / Adagio"),
- de relier le bourg de Serris à la gare de Chessy RER plus rapidement et sans correspondance.

En soirée (de 20h30 à 1h04 du matin)

Afin de mieux gérer la fréquentation de la ligne 34 en soirée, 2 itinéraires sont proposés à partir de 20h30 :

- Chessy Gares Magny le Hongre Rue du Moulin à Vent Terminus Bailly les Genêts (6 courses, soit un bus toutes les 40 minutes environ),
- Chessy Gares Hôtel de Ville / Adagio Hôtel Élysée Val d'Europe RER Serris Bailly Terminus Place de l'Europe (9 courses soit un bus toutes les 30 minutes environ).

Ces 2 itinéraires permettront de :

- proposer une desserte de la Gare RER du Val d'Europe et du centre urbain de Serris en soirée,
- maintenir une desserte du bourg de Serris en soirée jusqu'à 1h00 du matin.

La nuit (de 1h04 à 3h22 du matin)

La ligne 34 n'emprunte plus la rue du Champ Moulin (non-desserte des arrêts Place Thomas le Pileur et les Marmousets) à partir de 1h04 du matin.

Plus de renseignements sur www.buspeps.fr

Agenda Serris

Centre Social Intercommunal

Mercredi 29 juillet

Plage au stade de France

Baignade, multisports, transats... (Fournir pique-nique). Participation: 3,50 €/ pers.

Vendredi 31 juillet

Base de loisirs de Jablines

30 min. de pédalos, espaces verts, espaces jeux, baignade... Participation: 3,50 €/ pers.

Jeudi 6 août

Château de Pierrefonds

Visite du château, espaces vert... (Fournir pique-nique). Participation: 4,50 €/ pers. (-de 18 ans) et 6 €/ pers. (adultes).

Jeudi 13 août

Parc de la Villette

Espaces verts, film en 3D sur grand écran (Fournir pique-nique). Participation: 4,50 €/ pers.

Le samedi 22 et le dimanche 23 août

Week-end en Normandie

Découverte de Luc sur mer, Ouistreham et Caen, logement à Caen, visite du mémorial de Caen. (Deux pique-niques à fournir).

Participation: 16,50 €/ pers. (-de 18 ans) et 18 €/ pers. (adultes).

Jeudi 27 août

Journée à Guédelon

Visite commentée du château et atelier taille de pierre (Fournir pique-nique)

Participation: 6 €/ pers. (enfants) et 6,50 €/ pers. (adultes).

Inscriptions dès maintenant au C.S.I.!

Centre Social Intercommunal du val d'Europe 2, avenue Émile Cloud - 77 700 Serris Tél.: 01 78 71 40 90 / courriel: csi@valeurope-san.fr site internet: www.valeurope-san.fr

SPECTACLES, FÊTES et LOTO

Dimanche 6 septembre, de 10h00 à 18h00

Foire aux greniers

Route de Meaux.

Samedi 12 septembre, de 10 h 00 à 17 h 00

Forum des Associations

Ferme des Communes, salle de spectacle A. de Musset. Suivi de la cérémonie de remise des récompenses aux associations sportives.

Samedi 17 octobre

Randonnées Serrissiennes

Bourse aux vêtements d'hiver.

Contact: Muriel ou Pascal Boutier au 01 60 43 21 89.

SPORT

Dimanche 20 septembre

Randonnées Serrissiennes

Randonnée à Mortcerf possibilité de 11 ou 21 km. Contact: Muriel ou Pascal Boutier au 01 60 43 21 89.

Dimanche 11 octobre

Randonnées Serrissiennes

Randonnée à Varreddes possibilité de 10 ou 20 km. Contact: Muriel ou Pascal Boutier au 01 60 43 21 89.

INFO MUNICIPALE

Jeudi 3 septembre, et jeudi 3 décembre

Ramassage des ordures extra-ménagères.



Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77700 Serris

Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13 Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net